

Province de Québec
Municipalité du Canton de Roxton

À une session extraordinaire du conseil de la Municipalité du Canton de Roxton, tenue le 12 avril 2011 à 19h58 au lieu ordinaire de séances, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

À laquelle étaient présents :

Le maire : M. Stéphane Beauregard
Les conseillers : M. Marc Bachand
M. Conrad Daviau
Mme Diane Ferland
M. François Légaré
M. Bernard Bédard
M. Stéphane Beauchemin

Denyse Viens, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, était également présente.

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

Les membres du conseil étant tous présents renoncent à l'avis de convocation.

ORDRE DU JOUR

1. Réseau d'égout – entente intermunicipale entre le Village de Roxton Falls et le Canton de Roxton

58-04-2011

1. **Réseau d'égout – entente intermunicipale entre le Village de Roxton Falls et le Canton de Roxton**

Il est proposé par M. François Légaré
appuyé par M. Conrad Daviau
et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater la firme d'avocats Sylvestre & Associés S.E.N.C. pour envoyer une mise en demeure à la Municipalité du Village de Roxton Falls pour que l'entente intermunicipale qui avait été conclue entre les deux municipalités concernant la fourniture du service de gestion des eaux usées et du raccordement soit respectée telle que rédigée.

Adoptée

59-04-2011

19. **Levée de l'assemblée**

Il est proposé par M. Stéphane Beauchemin
appuyé par M. Bernard Bédard
et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à
20h07.

Adoptée

Stéphane Beauregard
Maire

Denyse Viens
Directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim

Je, Stéphane Beauregard, maire, atteste que la signature du
présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes
les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code
municipal.
